

GERPINNES

Bulletin communal



Informations communales 4

Actualités 6

Culture 10

Agenda 16

Nos joies, nos peines... 18

OCTOBRE 2016 | n° 256



LES POMPES FUNÈBRES **POSTIAU Gabriel SPRL**

organisent des funérailles partout en Belgique

Parce que dans ces moments-là il est important qu'un professionnel vous soutienne.

- Inhumation et crémation
- Démarches et formalités
- Soins de conservation - habillement - maquillage.
- Funérarium moderne avec salle de réception unique dans l'entité de Gerpinnes.
- Contrats de funérailles - dépôt de volontés.
- Monument et recouvrement de caveau.
- Placement de caveau préfabriqué pour le jour des funérailles.
- Fleurs naturelles et artificielles de 1er choix.



37, rue de la Scavée à 6280 Acoz tél : 071/50.33.64 - Gsm 0495/26.12.12
E-mail : gabriel@postiau.be - www.postiau.be

GERARDS

**CUISINES EQUIPEES
DEPUIS 1962**

ALNO
DÉPOSITAIRE

MHK
BELGIUM

ETS GERARDS
Rue de Fagnel 57
B-6280 GERPINNES

TEL 071 50 18 02
FAX 071 50 63 63
GSM 0475 89 59 80
MAIL info@ets-gerards.be
WEB www.ets-gerards.be

"Chez Jules de chez Smith"

Livres - Jeux - Spécialiste BD

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga • Livres pour enfants
- Romans fantastiques • Romans
- Littérature générale

NOUVEAU
Dépositaire
montres

Madame Time



NOUVEAUX JEUX DISPONIBLES EN MAGASIN...

51, Rue Neuve 6280 • Gerpinnes Bultia

Tél. : 071/21.70.74 • chezjulesdechezsmith@hotmail.com

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL GAZ - MAZOUT

Réparation - Entretien - Dépannage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)

Tél. 071/50.36.69

Le Mot d'un Echevin

L'automne est là et bientôt l'hiver poindra son nez avec son lot de difficultés. Le service Travaux abandonnera donc les fauchages, désherbages et encadrement des festivités pour s'adonner à d'autres services en vue d'améliorer notre cadre de vie et la sécurité sur nos routes.

Ces derniers temps, de gros travaux subsidiés ont vu le jour : réfections des rues Basse des Pauvres, des Cyprès, de la Chapelle, des Saules, Ruelle Dolphe, aménagements des places de Gougny et de Villers-Poterie. Dans les prochains mois, le programme prévoit l'entretien des voiries du Quartier des Nations, de la Ferrée, du Try d'Haies et la création de trottoirs pour sécuriser l'accès à notre beau Ravel. En 2017 commenceront des travaux d'égouttage et de voirie à l'Allée des Bouleaux et le tronçon de l'Allée Centrale, ainsi qu'à la rue Paganetti. Sans compter les rénovations de nos bâtiments : cures des Flaches et de Gerpinnes, salle des Combattants, extension de l'école d'Hymie et du centre culturel, sans oublier la maison de la laïcité et nos églises.

Si Gerpinnes est bien vivant, nous le devons à nos nombreux commerces, notamment de proximité. Le Collège communal a donc choisi de les soutenir en lançant une plate-forme internet E-commerce visant à mettre en valeur ces commerçants. Sans oublier nos artisans locaux et nos agriculteurs qui travaillent d'arrache-pied pour maintenir le caractère rural de notre entité, non sans devoir s'adapter aux contraintes du marché qui impliquent la mise en œuvre de nouvelles techniques de culture, parfois contraignantes et pour lesquelles le Collège communal reste attentif en vue d'estomper les risques de coulées de boues et d'inondations.

Notez enfin que votre commune apporte une attention particulière au bien-être animal en mettant en œuvre des mesures concrètes comme la stérilisation des chats « sauvages » et autres espèces en voie de prolifération.

Bien consciente qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, je vous souhaite une agréable lecture de votre bulletin communal.



Christine LAURENT
Echevine des travaux, du commerce et du bien-être animal

Table des matières

• Mot d'un Echevin	3
• Horaire des services communaux	3
• Membres du Collège Permanences	4
• Actualités	6
• PCS - ATL	8
• Culture	10
• Subsides communaux	11-12
• Environnement	13
• Travaux	15
• Agenda	16
• Maison de la laïcité	18
• Bibliothèque	18
• Nos joies, nos peines...	18

Horaire des services communaux

HÔTEL DE VILLE - SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES

Tél. : 071/50.90.00 - Fax : 071/50.90.69

Accueil - Etat civil - Population - Permis de Conduire :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Comptabilité - Secrétariat et Services Divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 16h00

Urbanisme :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Service des travaux : 14, rue des Acéc - Tél. 071/65.05.29 - Fax : 071/50.51.28
Horaire d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 13h à 15h30



Vous désirez faire paraître une information dans le prochain Bulletin communal ?

Faites la parvenir à l'attention de Katia SGUARIO sur support informatique ou par mail (ksguario@gerpinnes.be), **avant le 21/10/2016.**

Prochaine parution :
30 novembre 2016.

Alcooliques anonymes

rue Edmond Schmidt, 1.
Réunion : lundi de 20h00 à 22h00.
Permanence téléphonique : 078/15.25.56.
Permanence de Charleroi : 071/32.46.68.

● ● ● Horaire des services communaux



BUSINE Philippe - Bourgmestre - Rue de l'Astia, 8 à Hymiee - 0473/98.90.18 pbusine@gerpinnes.be — Police et sécurité - Police des cimetières - Police administrative - Etat Civil - Population - Relations publiques et communication - Urbanisme - Aménagement du territoire - Patrimoine - Programme Communal de Développement Rural (PCDR) - Permanences: le mercredi de 15h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.



ROBERT Michel - Echevin - Rue J.J. Piret, 109 à Gerpinnes - 0487/33.62.19 mrobert@gerpinnes.be — Fêtes et Cérémonies - Folklore - Culture - Participation citoyenne et quartiers - Marchés - Commerce ambulant - Foires - Activités foraines - Vie associative - Tourisme - Permanences : le mardi de 15h à 17h30.



DOUCY Laurent - Echevin - Rue de l'Astia, 19 à Hymiee - 0475/37.80.60 ldoucy@gerpinnes.be — Enseignement - Environnement - Espaces verts - Qualité de la vie - Eaux et forêts - Collecte des déchets - Droits humains - Laïcité - Solidarités et échanges internationaux - Education civique - Développement durable - Permanences : le mardi de 18h00 à 19h00, le mercredi de 15h00 à 16h00 et sur rendez-vous.



WAUTELET Guy - Echevin - Rue Alfred Thiébaud, 22 à Gerpinnes 0476/38.54.31 - gwautelet@gerpinnes.be — Petite enfance - Accueil de la petite enfance - ONE - Familles - Aînés - Jubilés - Santé publique - Plan de Cohésion sociale - Plaines de jeux - Sports et stages sportifs - Associations patriotiques - Permanences : Uniquement sur rendez-vous.



LAURENT Christine - Echevine - Rue Principale, 4 à Fromiée 0475/37.34.08 - claurent@gerpinnes.be — Travaux (voiries et bâtiments) - Travaux subsidiés - Eclairage public - Parc automobile - Agriculture - Entretien des chemins agricoles - Entretien des cimetières - Bien-être animal - Commerce - Gestion des salles communales - Permanences : le mardi de 15h à 18h00.



MATAGNE Julien - Echevin - Rue Gaston Lebon, 1, à Gerpinnes 0477/65.72.15 - jmatagne@gerpinnes.be — Finances - Mobilité - Mouvements de jeunesse - Sécurité routière - Energie - Energies nouvelles - Permanences le lundi de 17h30 à 19h00 ou sur rendez-vous.



LAMBERT Jacques, Président du CPAS - Rue de Presles, 107 à Villers-Poterie 0495.45.57.17 ou 071/ 50.29.11 - jacques.lambert@publilink.be — CPAS - Affaires sociales - Politique du logement - Emploi - Permanences : au CPAS le jeudi de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

Permanences sociales



- 1) SPF Sécurité Sociale (vierge noire) - Chaque 1er mardi du mois de 9h à 11h.
 - 2) ONP (Office National des Pensions) - Chaque 2e mardi du mois de 13h30 à 15h30
- Les délégués répondront à toutes vos questions.

Permanence juridique gratuite du CPAS (Tél. 071/50.29.11)



Les prochaines consultations auront lieu le 4/10, le 8/11 et le 6/12 de 17h00 à 19h00.

LA Sambrienne

Représentation du C.C.L.P au niveau de GERPINNES: QUAIRIAUX CLAUDE - Responsable d'antenne de GERPINNES
Adresse: C.P.A.S de GERPINNES, 31 rue des Ecoles - 6280 ACOZ
Permanences: les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 14 à 16h00.
E-mail: cclp6280@hotmail.com

Le Conseil communal en bref....

Conseil communal du 26 mai 2016.

- Intercommunales - Assemblées générales - Approbation des points portés à l'ordre du jour.
- Marché : Service de déneigement du circuit d'urgence et autres voiries 2016-2019 (ID598) Approbation des conditions et du mode de passation.
- Marché : Salle des Combattants - Rénovation bar et sanitaires (ID615) - Approbation des conditions et du mode de passation.
- Inventaire des logements publics de Gerpinnes.

Conseil communal du 23 juin 2016.

- Agents constatateurs communaux - Prestation de serment.
- Patrimoine communal - Concession domaniale relative à l'infrastructure tennistique de Lausprelle, rue des Hauts Droits, 87.
- Contrat de rivière Sambre et Affluents - Programme d'actions triennal 2017-2019.
- Redevance sur la délivrance de renseignements et documents administratifs en matière d'urbanisme (Art.040/361-03)

L'intégralité des décisions du Conseil communal peuvent être consultées sur notre site : www.gerpinnes.be.

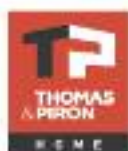
ESPACES DE VIE À **GERPINNES** RUE SAINT-ROCH



**A VENDRE: TERRAINS À BÂTIR
POUR PROJET PERSONNALISÉ**

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2016
THOMAS & PIRON VOUS OFFRE

20% DE RISTOURNE*
SUR VOTRE FUTUR TERRAIN



RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOTRE MAISON TÉMOIN D'ATH

Chaussée de Mons, 457 - 7800 Ath - T. 068 25 09 49

Ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, Samedi de 14 h à 17 h.

INFOS: 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu

*Offre valable sous conditions, à l'achat d'un terrain Thomas & Piron + construction Thomas & Piron. Remise effectuée sur le montant de la construction.

*Portes
Ouvertes*

LES **VENDREDI 14 &
SAMEDI 15 OCTOBRE**

COUPS DE CŒUR & NOUVEAUTÉS - BAR À GINS
PETITE RESTAURATION - PRÉSENCE DE VIGNERONS
« LE COMPTOIR AFRICAÎN » & « LE FROMAGEON »

**VENDREDI
DE 16H
À 21H**

5+1

*sur tous les vins
en dégustation !*

**SAMEDI
DE 11H
À 20H**

LA BARRIQUE
VIN & SPIRITUEUX - BAR À VIN

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 18H30

RUE DES ÉCOLES, 5 • 6120 NALINNES
TEL: 071/21.80.25 • FAX: 071/21.83.50

WWW.LABARRIQUE.BE
INFO@LABARRIQUE.BE

**Service d'aide-ménagère
2 Centrales de repassage**

Picobeleau



www.picobeleau.be

LANEFTE
36, Grand Route
071/700.671

GERPINNES
Avenue Albert 1er
071/333.414



**INFIRMIÈRE À
DOMICILE**

Vasquez Nadal Elodie
0476/20.83.70

Rue Fosse al Diele 18/2 - 6280 Gerpinnes
Gerpinnes et ses environs

Heures d'ouverture du bureau de poste de Gerpinnes Centre à partir du 5 septembre 2016.



Lundi	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mardi	9h30 - 12h30	13h30 - 18h
Mercredi	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
Jeudi	9h30 - 12h30	13h30 - 18h
Vendredi	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
Samedi	9h30 - 13h00	

Un concert de solidarité en faveur des victimes du tremblement de terre en Italie

La Chorale Royale « Les XVI » à Gerpinnes, le 16 octobre

Mercredi 24 août. 3h 38'. La terre tremble dans le centre de l'Italie, détruisant les bâtiments et provoquant des centaines de morts. Au 31 août, le bilan fait état de 294 victimes et de 400 blessés, dont 40 dans un état grave.

Aujourd'hui, l'intérêt médiatique s'essouffle. Pourtant, Arquata et Pescara del Tronto, Accumoli et Amatrice - l'un des plus beaux villages d'Italie - sont dévastés. Les lieux du quotidien ont disparu. Il n'y a plus de gendarmerie, plus de poste, plus d'école. Quelque 2500 personnes, désormais sans abri, sont hébergées par la protection civile, la plupart sous tente. Cette situation pourrait perdurer plusieurs mois et ces abris de fortune résisteront difficilement au froid qui, dans cette région de moyenne montagne, est attendu dès le début de l'automne.

Face à cette situation, l'entraide s'organise et notre commune a décidé de s'inscrire dans cet élan de solidarité en faveur des sinistrés du centre de l'Italie. Le 16 octobre prochain à 16h 30', dans le cadre du festival Gerpina Musica, l'église de Gerpinnes accueillera la Chorale Royale « Les XVI » pour un concert exceptionnel au profit des victimes du tremblement de terre.

Eglise de Gerpinnes, le 16 octobre à 16h 30' - Entrée 12 € - Réservation Centre culturel, 071/50.11.64

Une initiative des services Culture et Solidarités de la commune de Gerpinnes, avec le soutien du Centre culturel.



Le permis à moindre prix

La première auto-école sociale belge ouvre ses portes à Charleroi.

L'ASBL Chantier, une Entreprise de Formation par le Travail, démocratise l'accès au permis de conduire en se faisant agréer « Auto-école Sociale », une première en Belgique. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi inoccupés depuis 1 an (dès la fin du stage d'insertion), ainsi qu'aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) versé par un CPAS. Pourquoi ces personnes ? Simplement parce que le permis de conduire est souvent une exigence des employeurs. Sans permis, pas de travail donc !

Le principal frein à l'obtention du permis de conduire est généralement le coût. Les jeunes dont les parents ne possèdent pas de voiture, ne peuvent envisager la filière libre, la moins onéreuse. Ils sont contraints de se tourner vers une auto-école pour suivre les 20h de cours obligatoires, facturées entre 1.000 et 1.300 € dans le bassin de Charleroi. Mais Les statistiques montrent qu'il faut en moyenne 28h de cours pour qu'un « élève » réussisse l'examen. Sachant que certains vont jusqu'à contracter un prêt pour suivre ces cours, ils peuvent ne pas trouver les moyens d'accéder à ces heures supplémentaires. Les candidats abandonnent alors la formation et l'espoir de décrocher un job.

Grâce à l'ASBL Chantier, ces personnes vont pouvoir prétendre au permis B (uniquement !) à moindre frais : 780 € pour 20h. Les heures supplémentaires coûtent 40€. C'est déjà plus raisonnable !

Intéressé ? Contactez l'ASBL Chantier au 071/56.04.31 ou www.eftchantier.be



Dates des battues

Bois de Gerpinnes

(Acoz-Villers-Poterie)

Les 8 et 29 octobre 2016.

Le 11 novembre 2016.

Le 17 décembre 2016.

Bois de Gougnyes,

Bois privé Bodson et

Bois de l'Escul à Gerpinnes

Le 17 octobre.

Les 7 et 28 novembre.

Les 12 et 28 décembre 2016 à Gougnyes.

Les 10 et 31 octobre.

Le 21 novembre.

Bob Award pour Gerpennes



Cet été, la commune de Gerpennes s'est associée à la Zone de Police GERMINALT et à l'IBSR pour soutenir la dernière campagne BOB. Et pour remercier les BOB Gerpinnois, la commune offrait des écharpes aux couleurs de la Belgique « Rien bu ? Gerpennes remercie BOB »; les supporters de football ont adoré, l'IBSR aussi !

Plus de 100 communes ont accepté de soutenir la dernière campagne BOB... et c'est l'initiative Gerpinnoise qui ressort comme la plus originale aux yeux de l'IBSR. Ce qui nous vaut le « BOB Award », un trophée symbolique remis en mains propres par Véronique Salvi, députée Wallonne venue représenter le Ministre de la Sécurité Routière, Maxime Prévot.

Comment demander une carte de stationnement ou une carte de réduction sur les transports en commun si vous êtes déjà reconnu(e) par la DG personnes handicapées ?

Si vous êtes déjà reconnu(e) par la DG Personnes handicapées et souhaitez demander uniquement une carte de stationnement ou une carte de réduction sur les transports en commun, il n'est pas nécessaire de parcourir le questionnaire en ligne.

Vous pouvez demander la carte de stationnement et la carte de réduction :

- En utilisant le formulaire de contact disponible sur le site web : www.myhandicap.belgium.be
- En composant le numéro de téléphone 0800 987 99
- Par courrier

Service Public Fédéral Sécurité Social
Direction générale Personnes handicapées
Boulevard du Jardin Botanique, 50-B150
1000 Bruxelles

Veuillez mentionner que vous êtes reconnu(e) ou envoyer une copie de votre attestation générale de reconnaissance de handicap.

Dinons ensemble

Le repas destiné aux 7 x 10 et plus de l'Entité se déroulera le jeudi 27 octobre 2016 à la salle Pouleur (Acoz). Nous vous attendons dès 11H30 pour déguster :



Velouté de potiron et quenelle de crème au bacon
Duo de saumon et de sole limande aux petits légumes et beurre
Mousse de spéculoos
Café en buffet et quelques douceurs



Pour y participer, vous devez **OBLIGATOIREMENT** découper le talon ci-dessous, le compléter et effectuer le paiement sur le compte du CPAS : BE55 0910 0096 1844 pour le 17 octobre 2016 au plus tard.

LA RESERVATION est EFFECTIVE UNIQUEMENT dès réception du PAIEMENT. AUCUNE RESERVATION TARDIVE ne sera acceptée.

TALON D'INSCRIPTION

à renvoyer au CPAS 31 rue des Ecoles à 6280 Gerpennes, pour le 17 octobre 2016, au plus tard.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :

Nombre de personnes 70 ans et plus : x 20 €

Nombre d'accompagnants : x 25 €

Soit € à verser sur le compte BE55 0910 0096 1844

Souhaite bénéficier du transport OUI - NON ; si oui êtes-vous en chaise roulante ? OUI - NON

Actualités

Recherche de familles d'accueil à Gerpennes

Les Services de Placement Familial recherchent activement des familles candidates désireuses d'accueillir un enfant de 0 à 18 ans dans l'arrondissement de Charleroi.

Précieux partenaires, les familles d'accueil ouvrent leur cœur et leur foyer à ces enfants en difficultés qui assurent leur quotidien :

- soit sur une période de moyen-long terme (plusieurs années)
- soit de 3 à 9 mois pour une évaluation à court terme de la situation
- soit durant 45 jours maximum lors d'une mesure d'urgence.



Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site <http://www.lesfamillesdaccueil.be> ou téléphoner au 0474/76.84.87. ou 02/537.81.55. ou par email audrey.thomas@plaf.be.

Accueil temps libre Plan de cohésion sociale

Cyber Espace – Cours d'initiation à l'informatique - Seniors



Comment naviguer sur Internet ? Comment utiliser Word pour rédiger vos courriers ? Comment envoyer des mails ? Vous avez acheté un ordinateur ou une tablette et désirez apprendre à l'utiliser ? Pour une maîtrise adaptée aux besoins des plus âgés, nous organisons des cours d'initiation à l'utilisation des ordinateurs adressés aux Seniors gerpinois. Accompagnés par des formateurs seniors bénévoles et un formateur expérimenté, les aînés sont invités à acquérir des connaissances leur permettant de rester en contact avec leur environnement.

Intéressé ? Prenez contact avec Sarah Debièvre au 071/50.90.23 ou par mail à pcs@gerpennes.be.
Convivialité et apprentissages divers sont au rendez-vous !

Activités du Plan de Cohésion sociale – Formulaire Seniors

Afin de lutter contre l'isolement et favoriser le retissage des liens sociaux, le service PCs propose aux Seniors gerpinois des rencontres sous forme d'excursions d'une journée, de conférences, d'activités intergénérationnelles et de goûters 2 à 3 fois par an. Vous désirez être tenu informé des activités destinées aux Seniors ? Merci de compléter le formulaire présent sur le site de Gerpennes à l'adresse : <http://www.gerpennes.be/commune/servicescommunaux/Plan-de-Cohesion-Sociale/excursions-et-gouters-seniors>. Vous pouvez également vous rendre au bureau du service PCs situé dans le bâtiment de l'Administration communale (rue Astrid 11 à Gerpennes).

Atelier SANTE – 8 novembre 2016

Le Conseil Consultatif des Seniors et le Plan de Cohésion sociale vous invitent à venir assister à un [atelier/conférence sur les troubles visuels](#) le mardi 8 novembre 2016 de 9h30 à 12h dans la salle Pouleur d'Acoz (rue des Ecoles). L'accès est gratuit. Renseignements au 071.50.90.20.

Place aux Enfants - le samedi 15 octobre 2016

Une super journée destinée aux enfants de 8 à 12 ans. Amusement, découvertes, partages et animations sont au rendez-vous chaque année. En 09/2016, le service ATL diffusera le programme complet de l'évènement. Les inscriptions, quant à elles, seront ouvertes fin 09 - début 10/2016. Des photos des éditions précédentes sur le site de Gerpennes (suivre : Accueil → Commune → Services Communaux → Service Accueil Temps Libre) ou sur le profil Facebook de l'ATL (Atl Gerpennes).



● ● ● **Accueil temps libre**

Plan de cohésion sociale

Agenda des stages

Retrouvez l'agenda des stages avant chaque période de congés scolaires sur le site de Gerpinnes (www.gerpinnes.be) ou sur le profil Facebook de l'ATL (Atl Gerpinnes).

Si vous souhaitez découvrir les activités et les news du PCs et de l'ATL, rendez-vous sur le site internet www.gerpinnes.be ou sur nos pages Facebook (PCs Gerpinnes - Atl Gerpinnes).

Informations et contacts :

Plan de Cohésion sociale

Patricia, Valérie et Sarah
071/50.90.20 - 0474/69.65.88
pcs@gerpinnes.be

 PCs Gerpinnes



Service Accueil Temps Libre

Cécile Charlier, Coordinatrice
071/50.90.24 - 0491/71.92.61
ccharlier@gerpinnes.be

 Atl Gerpinnes



Journée du Potiron. Samedi 22 octobre 2016

Halloween arrive à grands pas. La fête du potiron apportera son choix de décoration propice à l'événement et se parera de couleurs automnales.

Exposés dans leurs formes originelles ou utilisés dans des préparations savoureuses, les potirons, potimarrons, courges et autres légumes seront mis à l'honneur pour le plaisir de tous.

Promenade « découverte des plantes sauvages » à 10h et en char à banc dès 14h, Marché du terroir, artisans, et petite restauration. Vente de potirons et potimarrons.
Animations gratuites

Découverte de l'entité – promenades

1. Gerpinnes au fil du temps (visite guidée sur demande)

De mars à octobre au départ de la place des combattants parcourez l'histoire de Gerpinnes en vous faufilant à travers ses venelles. Visitez l'Eglise et sa tour fortifiée du XIIème, sa crypte et le trésor de Ste Rolende, son musée des Marches, la villa romaine, le moulin banal, ses châteaux et son jardin naturel,...

2. Loverval, perles d'Art-déco (visite guidée sur demande)

Une balade dans le temps et les espaces verts. Découvrez les villas de l'époque, le monde des architectes Depelsenaire ou des frères Leborgne. Les vies de Talara De Keloucka, Fred Astaire ou Al Capone dignes représentants des gay Twenties n'auront plus aucun secret pour vous.

Visites commentées par Eddy Piron, journaliste et guide Nature en Français, Anglais, Néerlandais, Allemand, Japonais.

3. Promenades découvertes à pied ou en vélo

Vous pouvez obtenir gratuitement les 7 fiches promenades « découvertes » de l'entité au bureau du RSI ou les télécharger sur notre site WEB.

NOUVEAU : Possibilité de louer des vélos à assistance électrique au RSI (nouveau circuit de 29Km spécialement tracé pour les vélos : Carte disponible au RSI) - 3€/h - 10€ la demi-journée. Une belle façon de (re)découvrir notre région !

Informations :

Le RSI est accessible via : <http://www.rsi-gerpinnes.be>, par courriel : info@rsi-gerpinnes.be, par téléphone au 071/50.14.85 ou par courrier postal à RSI Gerpinnes, rue Edmond Schmidt, 1 à 6280 Gerpinnes.



Centre culturel de Gerpennes

Rue de Villers, 61 à 6280 Gerpennes (Lausprelle) - Tél. : 071.50.11.64 - 0475.48.61.26
Email : info@gerpennes.tv - Site internet : www.gerpennes.tv

Réveillez la sorcière en vous - Balade contée

Le lundi 31 octobre à 18h00

Le 31 octobre est une nuit spéciale. Une nuit de passage où l'on peut grandir et dépasser certaines peurs. Pourquoi ne pas la vivre en compagnie d'une sorcière? Accompagnée d'un accordéoniste, Natafée vous guidera dans l'obscurité de la forêt à la découverte d'histoires étranges... Contes, épreuves et musique seront au rendez-vous avec d'autres surprises encore. Prévoyez des vêtements et chaussures adaptés. Places limitées- réservation indispensable - Public : Familial, enfants à partir de 7 ans - Prix : 5 euros



Exposition "Regards filmés et/ou photographiques posés sur votre quotidien !"

Du samedi 26 novembre au dimanche 4 décembre

Dans le cadre des projets citoyens, des gerpinois ont photographié ou filmé durant quelques semaines leur environnement et la vie quotidienne du village. Encadrés par des professionnels, lors d'ateliers, ils ont travaillé, agrémenté et mis en valeur leurs réalisations afin de les exposer sous différents formats. Une exposition originale qui met en lumière la vie dans la commune de Gerpennes.

L'exposition sera accessible les week-ends de 14h à 18h et le mercredi et vendredi de 17h à 19h.

Vernissage le samedi 26 novembre à 10h30. Entrée gratuite.

Nos ateliers :

Ateliers créatifs pour enfants de 5 à 10 ans - Techniques d'impression - Du mercredi 2 au vendredi 4 novembre

Tampon, pochoir, gaufrage, relief, gravures sont autant de techniques d'impression à utiliser lors de toutes créations sur papier, bois ou tissu. Pour que vos enfants découvrent quelques-unes de ces techniques, le Centre culturel propose trois jours d'ateliers créatifs sur ce thème. Un stage innovant pour développer leur éveil artistique.

Inscrivez-les vite, le nombre de participants est limité.

Public : Enfants de 5 à 10 ans - **Horaire** : de 9h00 à 15h30

Tarif : Premier enfant : 38 euros / frère ou sœur : 27 euros



Atelier scrapbooking : les jeudis 6 octobre, 10 novembre et 8 décembre de 17h30 à 20h30

Atelier art floral pour enfants : les samedis 22 octobre et 10 décembre de 14h30 à 16h30

Atelier culinaire : les mardis 4 octobre, 8 novembre et 13 décembre de 9h30 à 14h30

Atelier djembé : tous les mardis de 17h45 à 19h00 (excepté pendant les vacances scolaires)

Atelier danse : tous les mercredis de 17h45 à 19h00 (excepté pendant les vacances scolaires)

Découvrez l'ensemble de nos activités et ateliers sur notre site internet www.gerpennes.tv ou demandez-nous le programme au 071/50.11.64.

Une solution adaptée à tous vos besoins du domicile !

- Aides familiales
- Aides ménagères
- Gardes à domicile
- Soins infirmiers
- Gardes d'enfants malades
- Handicap-Répét
- Alzheimer-Répét
- Transport pour personnes à mobilité réduite

071 599 666
www.aideetsoinsadomicile.be
 Région du Centre, Grand Charleroi, Basse du Hainaut

● ● ● Subsidés communaux pour clubs, cercles ou groupements

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2017

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2017 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
- 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
- 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège communal, avenue Reine Astrid, 11 - 6280 GERPINNES, pour le 21 OCTOBRE 2016 AU PLUS TARD.

!!! LES DEMANDES TARDIVES NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDERATION !!!

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (OBLIGATOIRE pour le paiement de subsides) :

SI LE GROUPEMENT CHANGE DE N° DE COMPTE EN COURS D'EXERCICE, MERCI DE PREVENIR LE SERVICE COMPTABILITE AU 071/50.90.41

Nombre de participants au 16 octobre 2015 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2015 et le budget 2017. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2017 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire et son annexe ne sont pas renvoyés dans les délais, y compris compte et budget demandés ci-dessus.

● ● ● Subsidies communaux pour clubs, cercles ou groupements

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides

REGLEMENT RELATIF A L'OCTROI DES SUBSIDES

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement des articles L 3331-1 à L 3331-9 « Octroi et contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces », le Conseil Communal réuni en séance du 26 Août 2010, a décidé d'appliquer le règlement ci-dessous pour l'octroi des subsides à partir de l'exercice 2011.

Article 1 : Le présent titre s'applique à toute subvention accordée par l'Administration Communale de Gerpinnes

Article 2 : Par subvention, il y a lieu d'entendre, au sens premier du titre, toute contribution, avantage ou aide, quelles qu'en soient la forme ou la dénomination, en ce compris les avances de fonds récupérables consenties sans intérêts, octroyées en vue de promouvoir des activités utiles à l'intérêt général, à l'exclusion toutefois des prix décernés aux savants et aux artistes pour les œuvres.

Article 3 : Tout bénéficiaire d'une subvention accordée par l'Administration Communale de Gerpinnes doit l'utiliser aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et en justifier son emploi.

Article 4 :

- a) Nature de la subvention : La subvention est octroyée en capital, versée dans le courant du 1er semestre de l'exercice pour lequel la demande a été introduite
- b) Etendue de la subvention : Les subventions sont accordées par le Conseil Communal sur proposition de la commission des subsides dans laquelle siègent des membres désignés au sein du Conseil Communal et s'étendent de 25 € à 40.000 € (montants pouvant être indexés par la commission).
- c) Conditions d'utilisation : Le subside doit être utilisé par le groupement qui le perçoit en vue de promouvoir l'activité dudit groupement. A ce sujet, le groupement spécifiera les activités générées en son sein.
- d) Justificatifs exigés du bénéficiaire de la subvention :
 - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention inférieure à 1.239,47 € par an, les factures justifiant de l'utilisation du subside à concurrence du montant reçu.
 - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention comprise entre 1.239,47 et 24.789,35 €, la commission des subsides a le droit de procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.
 - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention supérieure à 24.789,35 €, la commission pourra procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention, exiger la fourniture des bilans et comptes de l'entité en vue d'être contrôlés. Ces documents, après contrôle, seront soumis au Conseil Communal pour approbation du rapport de contrôle établi par la Commission.

Article 5 :

§1 Sans préjudice de l'article 4, toute personne morale qui a bénéficié, même indirectement d'une subvention de la part de l'Administration Communale de Gerpinnes, doit, chaque année, transmettre à la commission des subsides ses bilans et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§2 Toute personne morale qui demande une subvention à la commission des subsides de l'Administration Communale de Gerpinnes, doit joindre à sa demande ses bilans et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§3 Toute personne morale qui introduit pour la première fois une demande de subvention, doit joindre les documents repris au § 2, ne percevra de subsides qu'après un stage d'attente de 2 ans. Durant la période de stage, le groupement doit introduire la demande annuelle de subside et les documents repris à l'article 4.

§4 Le présent article n'est pas applicable aux subventions qu'une disposition légale met obligatoirement à charge du budget de l'Administration Communale de Gerpinnes.

Article 6 : L'Administration Communale a le droit de faire procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.

Article 7 : Sans préjudice des dispositions résolutives auxquelles la subvention est soumise, le bénéficiaire est tenu de restituer celle-ci dans les cas suivants :

- 1°. Lorsqu'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle lui a été accordée.
- 2°. Lorsqu'il ne fournit pas l'une des justifications visées aux articles 4 et 5
- 3°. Lorsqu'il s'oppose à l'exercice du contrôle visé à l'article 6

Toutefois, dans le cas prévu aux alinéas 1°, 2°, le bénéficiaire ne doit restituer que la partie de la subvention qui n'est pas justifiée.

L'Administration Communale a le droit de recouvrer par voie de contrainte les subventions sujettes à restitution. La contrainte est décernée par le Receveur Communal chargé du recouvrement.

Elle est rendue exécutoire par le Collège Communal.

Article 8 : Il est sursis à l'octroi de subventions aussi longtemps que, pour des subventions reçues précédemment, le bénéficiaire ne produit pas les justifications visées aux articles 4 et 5 ou s'oppose à l'exercice du contrôle prévu par l'article 6.

Article 9 : La personne morale qui introduit une demande de subside doit prendre connaissance du présent règlement, le signer pour accord et fournir les pièces reprises dans ce document sous peine de voir sa demande rejetée par la commission des subsides.

Date :

Signature pour accord (Précédé de la mention lu et approuvé).

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

Les collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles :

Les collectes hebdomadaires des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au **mardi** pour tous les villages de l'entité gerpinnoise.

ATTENTION : La collecte du mardi 1er novembre 2016 (Toussaint) sera reportée au samedi 29 octobre 2016.

Les autres collectes sélectives :

Les collectes sélectives sont fixées au mardi (sauf cas particuliers), à raison :

- de deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- d'une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016
Sacs bleus PMC	11 et 25	15 et 29	13 et 27
Papiers et cartons/ Verres	25	29	27

Dépôts volontaires au parc de recyclage

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret.

Horaire du parc de recyclage : Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00* - Le samedi de 09h15 à 17h30*

* Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

A l'occasion des jours fériés 2016, le parc de recyclage sera fermé le mardi 1er novembre (Toussaint), le vendredi 11 novembre et le jeudi 1er décembre.

Pas de transport ?

La Ressourcerie du Val de Sambre collecte gratuitement à domicile vos objets et encombrants en bon ou mauvais état et ce, à raison d'un passage par an et par ménage : 071/47.57.57.

Prendre les bulles à textiles de Terre asbl pour une poubelle, c'est menacer 100 emplois dans le Hainaut

Depuis février 2016, plusieurs communes du Hainaut ont abandonné le sac-poubelle pour le conteneur à puce. Avec ce système, le citoyen paie l'enlèvement de ses déchets proportionnellement à la quantité déposée. Depuis lors, certains d'entre eux se débarrassent de leurs ordures dans nos bulles à textile.

Ceux-ci ne se doutent pas qu'ils mettent directement en péril l'équilibre budgétaire de l'association. Cette dernière est noyée sous un amas de déchets qu'elle devra payer le prix fort pour l'éliminer. Sur base des statistiques du premier trimestre, le surcoût annuel a été estimé à 400.000 €.

Terre asbl tire la sonnette d'alarme et rappelle à la population que seuls les dons de vêtements réutilisables permettent la poursuite de sa mission d'insertion par le travail.

La prochaine ouverture d'un centre de tri à Couillet prévoit la création de 15 emplois supplémentaires. Mais, si la situation ne change pas, c'est toute l'activité de récupération de textile dans le Hainaut qui sera menacée, soit une centaine d'emplois.

Terre asbl remercie d'ores et déjà la population pour la fidélité qu'elle lui témoigne depuis plus de soixante ans, et espère qu'elle pourra continuer à compter sur son soutien pour poursuivre le développement de son action social. Pour cela, rien de plus simple : les déchets dans la poubelle à puce et les vêtements usagés dans la bulle à textile.



Où trouver une bulle Terre ?

Pour localiser la bulle la plus proche, rendez-vous sur www.terre.be ou appelez le 04/240.58.58



Le printemps sans pesticides à Gerpennes...



Ce fut de belles rencontres et découvertes, lors de 5 activités plus ou moins couronnées de succès, la météo n'étant malheureusement pas toujours au rendez-vous !

Ce fut aussi pas moins de 150 personnes qui ont pu être sensibilisées à la problématique des pesticides, chacune d'elles prenant le temps de s'informer de la façon qui lui semblait la plus opportune (spectacle, visite, atelier, conférence, dégustation).

Ce fut enfin un printemps rempli de bonnes résolutions qui, espérons-le, susciteront l'émulation !



La troisième opération "Halte aux déchets sauvages"!

Toujours bien accueillie, cette opération qui fait appel au civisme des citoyens s'est déroulée cette année à proximité du Parc de recyclage de Joncret.

En plus de la distribution d'une petite poubelle de voiture réutilisable, l'équipe du service Environnement a pu rappeler aux citoyens que toutes les remorques ou autres véhicules transportant des objets susceptibles de s'envoler ou tomber durant leur transport doivent être couverts ou sanglés de façon à éviter la moindre perte sur la voie publique (Art.133 du Règlement Général de Police).

Sachez enfin qu'après le nettoyage et la prévention, la troisième étape de cette opération vise la répression... vous voilà donc prévenus !



Campagne de stérilisation des chats errants

Dans le courant de l'année prochaine, la Commune de Gerpennes assurera la stérilisation des chats errants ; leur prolifération incontrôlée étant **autant un désagrément pour l'homme** (bruit, déjections, maladies, dégâts aux poubelles, ...) **qu'une souffrance pour l'animal** (privation alimentaire, infections, surpopulation dans les refuges nécessitant l'euthanasie, ...).



Attention, cette campagne ne concerne que les chats errants !

En tant que propriétaire d'un chat domestique, le citoyen est personnellement responsable d'en prendre bien soin, de ne pas l'abandonner, de le faire stériliser à ses frais s'il le souhaite et de le munir d'un signe de reconnaissance (tatouage, puce électronique) afin qu'il ne soit pas considéré comme un chat errant.

Envie de partager vos compétences ?

- Vous avez une connaissance de votre territoire et vous désirez la mettre à profit de la mobilité active sur la commune de Gerpennes ?
- Vous êtes cycliste ou marcheur quotidien et vous aimeriez faire plus pour favoriser ces modes de déplacement dans votre commune ?



En cette rentrée académique, MOBILESEM et le GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse vous invitent à partager vos compétences en participant au premier comité MOBIL'actif de votre commune !



Qui peut y participer ?
Tout habitant ou travailleur du territoire intéressé de mettre ses compétences et

connaissances au profit d'une mobilité active. Membre du Collège communal, responsable des travaux, cycliste quotidien, représentant d'association de parents, directeur/trice d'école, citoyen(ne) engagé(e), membre de la CCATM ou de la CCA...

Quels rôles ont ces comités ?

- Soutenir les projets de mobilité active émanant dans un premier temps des écoles du territoire
- **par des conseils, partages de compétences ou d'expériences**
- par la mise à disposition de moyens techniques et humains.

Contactez-nous et **participez au premier comité MOBIL'actif de votre commune !** Les dates seront fixées dans les prochains jours (Un comité par commune).

Léonor TAPERNOUX
ltapernoux@mobilesem.eu
0492/46.99.07



● ● ● Travaux



Construction d'un local pour le club « les Archers » par le Service travaux à Joncret.



Poursuite du chantier de l'aménagement de la Place de Gougnyes.



Travaux terrain de foot de Lausprelle : construction de la buvette.



Désherbage manuel des allées du cimetière de Loverval.



Désherbage mécanique des filets d'eau dans les villages.



Démontage de l'ancien hangar au Service travaux en prévision du nouvel entrepôt.



Aménagement d'un espace de stockage au Service travaux.



Aménagement d'un trottoir rue de la Ferrée.



Les nouveaux ateliers du Centre culturel sont terminés et ont été inaugurés le 10/09/2016.



Pour plus de renseignements concernant ces activités,
veuillez consulter notre site : gerpinnes.be

Agenda

Dates	Détails	Lieu	Horaire	Organisateur + Infos
9/10	Petit déjeuner Oxfam	Maison de Village de Fromiée	De 8h à 11h	Organisation des Volontaires tatanes - G Dutry : 0495/20.80.52 dutry.georges@gmail.com V Maystadt : 0475/73.02.40 - maystadt.vincent@skynet.be
14/10	Les rocailles	Salle de fêtes Rue de Presles, 81		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
17/10	Les rocailles	Salle paroissiale Brasseur		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
19/10	Jardin biolo- gique	Salle des Fêtes, de Presles, 81		Pourquoi et comment faire un jardin biologique Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
21/10	Soirée Bavaroise	Salle Pouleur - Acoz	19h30	Fanfare royale d'Acoz - Réservations : Mahys : 0477/17.76.21 - Garcia 0496/50.61.79
22/10	Soirée Porchetta et spectacles	Salle des Combattants Gerpennes centre	18h30	40e anniversaire des d'Girrolleus de Gerpinnes Réservation pour le 10 octobre Mme Vissenaekens - 071/47.75.72
22/10	Baby-foire	Collège st-Augustin	De 8h30 à 13h30	Réservation au 0499/57.27.17 - Me Boulanger - Table 1.20 m = 8 € Table 2m = 10 € - 2m s/table = 7€
24/10	Les rocailles	Salle Mélot		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
29/10	Souper raclette	Salle Martin Bratanov	A partir de 19h	Souper raclette : Renseignements et inscriptions Me Christine Laurent 0475/37.34.08
11/11	Les légumes à redécouvrir	Maison de village des Flaches		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
13/11	Concours de belotte	Salle Martin Bratanov	A partir de 15h	Renseignements et inscriptions : Me Christine Laurent : 0475/37.34.08
14/11	Les légumes à redécouvrir	Salle Brasseur Loverval		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
16/11	La taille des arbustes	Salle des fêtes, rue de Presles 81		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
18, 19,20/11	El bèguin des bèguènes	Salle communale Place des Combattants	En semaine à 19h30, le dimanche à 16h30	Au Café de l'Hôtel de Ville - Place des Combattants à Ger- pinnes - Le 31/10/2016 de 10H00 à 18h00 - Et au 0473/30.59.98 UNIQUEMENT de 13H00 à 18H00 - Au Centre Culturel de Gerpinnes : 071/50.11.64 OU 0475/48.61.26
21/11	Les légumes à redécouvrir	Salle Mélot, Rue J.J. Piret, 48		Cercle horticole « Le Magnolia » Renseignements Mme Puylaert : 0475/95.14.00
25,26 et 27/11	El bèguin des bèguènes	Salle communale Place des Combattants	En semaine à 19h30, le dimanche à 16h30	Au Café de l'Hôtel de Ville - Place des Combattants à Ger- pinnes - Le 31/10/2016 de 10H00 à 18h00 - Et au 0473/30.59.98 UNIQUEMENT de 13H00 à 18H00 - Au Centre Culturel de Gerpinnes : 071/50.11.64 OU 0475/48.61.26

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr SCHAMP se fera un plaisir de vous rencontrer.
071/74 01 37

Regifo
Edition SPRL

www.regifo.be

**Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et
dynamique ...**

Rejoignez-nous

**Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s
pour la vente d'espaces publicitaires pour supports
communaux**

info@regifo.be
Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville
Contact : 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30

Propriétaires...

**Vous souhaitez louer votre maison
en toute tranquillité ?**

**Contactez l'AIS
Sambre-Logements**

Pour le propriétaire

Loyer garanti toute l'année
Vide locatif couvert
Entretien assuré
Assurance incendie

Gestion des locataires
Gestion des charges
Remise en état du
logement en fin de contrat

Exonération du précompte
immobilier
Accès aux subventions
régionales

Pour le locataire

Loyer modéré
Logement aux normes

Accompagnement des locataires
Mensualisation des charges

Que faisons-nous ?

Nous agissons comme intermédiaires entre les propriétaires bailleurs
et les locataires à la recherche d'un logement de qualité.

Nous avons pour objectif d'introduire des logements de qualité dans
le circuit locatif au bénéfice de ménages à revenus modestes.

**Prenez rendez-vous
071/40.06.88**

Maison de la Laïcité

M.L.E.G.

Place Brasseur, n° 3 – Loverval

• Reprise des cours en septembre - octobre 2016 :

- **Anglais** : lundi 19 septembre de 10 à 11h30
Rens : 0496/ 42.97.59
- **Italien** : lundi 3 octobre (2 niveaux) de 13h30 à 15 h et de 15 à 16h30 - Rens : 0473/54.61.14
- **Gym du dos** : jeudi 8 septembre de 16h15 à 17h45 et de 19 à 20h30 - mardi 13 septembre de 9h30 à 11h
Rens. 0497/82.71.99
- **Scrabble** : 11 octobre: séance 2ème et 4ème mardi
Rens. 071/36.96.47
- **Café littéraire** : vendredi 21 octobre à 14h30 : Monique Michaux présentera "L'Atelier des Miracles" de Valérie Tong

Cuong - Rens. : 0477/50.57.31

- **Marche nordique** : le dimanche de 10 à 12 h au Centre de délassement de Marcinelle. Un nouveau module commencera en octobre (voir date sur le site) : 1ère séance découverte gratuite. Rens. : 0497/82.71.99

- Mariage

La Maison de la Laïcité organise, à la demande, différentes cérémonies laïques qui ritualisent des étapes importantes de la vie : parrainage, mariage, fête de la jeunesse laïque, noces d'or et de diamant.

071/21.39.33 - 071/50.23.72 - 071/50.10.02

Notre site :

www.laicite-gerpinnes.be pour vérifier les dates de nos différentes activités ainsi que les photos de nos activités antérieures.

Bibliothèque communale de Gerpinnes



Route de Philippeville, 76 - 6280 Loverval - Bus E, 10 et 451 - Tél : 071/43 76 55 - bibliogerpinnes@skynet.be

Attention : nouvel horaire : mercredi de 10 à 13 heures - samedi de 10 à 12 heures



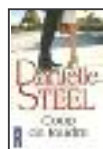
Lorsque, dix ans après les faits, le mariachi Orlando Merced succombe à ses blessures, l'inspecteur Harry Bosch hérite d'un vrai cas d'école à enseigner à la jeune inspectrice Lucia Soto. Hormis une balle retrouvée à l'autopsie, les pistes sont inexistantes.



Promue au JT de 20h et couvrant le procès le plus médiatique de l'année, la journaliste Delaney Wright est au sommet de sa carrière. Mais ces succès ne suffisent pas à la combler car elle rêve avant tout de retrouver sa mère biologique.



Avec Riquet à la houppe, Amélie Notomb nous revient avec un conte pour adultes où le laid et brillant Déodat va rencontrer la belle et contemplative Trémière. On y retrouve tous les ingrédients qui font la saveur des livres de la plus Belge de nos auteurs : cruauté, humour noir, personnages improbables et même un cours d'ornithologie. Amélie n'a pas fini de nous surprendre.



A quelques heures du lancement de son défilé à Paris, Timmie O'Neill, grande prêtresse de la mode, se trouve affreusement souffrante. Aussitôt arrivé, le docteur Jean-Charles Vernier la somme de se rendre à l'hôpital, mais Timmie refuse de l'écouter : elle a travaillé des mois sur cet événement. Le lendemain, au plus mal, Timmie appelle à nouveau Jean-Charles ; le diagnostic tombe : c'est une péritonite. L'opération réveille des souvenirs douloureux et la femme d'affaires têtue se révèle être une femme fragile



L'angoisse monte à Sandhamn : une jeune fille a disparu au cours de la nuit. Sous une pluie battante, l'inspecteur Thomas Andreasson et ses collègues ratissent l'île, en vain : Lina Rosén reste introuvable et l'enquête conclut à une noyade accidentelle.

Quelques mois plus tard, l'île de Sandhamn est couverte de neige et de glace. L'amie d'enfance de Thomas, Nora Linde, vient prendre quelques jours de vacances avec ses deux petits garçons. Mais en jouant dans la forêt, les enfants font une découverte macabre : des restes humains enfouis dans un sac sous la neige.

Nos joies, nos peines...

Ils sont nés...

Camille MASSART, le 16/06 - Gabriel DEL BLANCO, le 17/06 - Olivia BURTON, le 21/06 - Luna CARBONI, le 22/06 - Léon LEFEVRE, le 23/06 - Maëly DAUBRESSE, le 25/06 - Emma DAVID, le 25/06 - Ina VANDEPUTTE, le 30/06 - Noah KERMAIRE, le 30/06 - Milo DESCHAMPS, le 4/07 - Justine DOMECIJN, le 04/07 - Lara YENILMEZ, le 12/07 - Clémenceau MARCELLE, le 14/07 - Lucas HENROTIN, le 20/07 - Owen DERBAUDRENGHIEN, le 21/07 - Oscar D'AULISA, le 28/07 - William DORMAL, le 28/07 - Léana BUGLI, le 11/08 - Nadège MONNOYER, le 16/08 - Valentine PETIT, le 23/08.



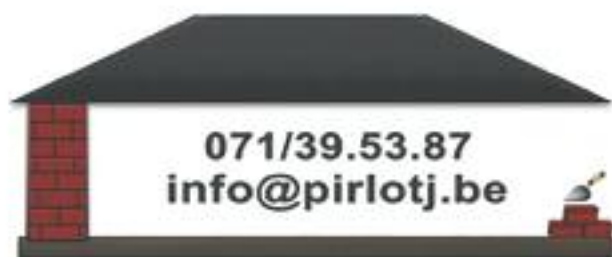
Ils nous ont quittés...

Paulette GERARD, le 18/06 - Cyrille STEVENS, le 22/06 - Willy LINDE, le 28/06 - Carmela VINCENTI, le 2/07 - Violette HAHUSSEAU, le 3/07 - André CEDWAL, le 8/07 - Jacques WINE, le 9/07 - Eugène DE MORI, le 11/07 - Paul WALGRAFFE, le 14/07 - Gervais BLAIRON, le 18/07 - Gilberte VEULEMANS, le 22/07 - Nelly ISTAS, le 23/07 - Marcelle PLENNEVAUX, le 24/07 - Marise RAMIS, le 26/07 - Elisabeth HENRY DE LA LINDI, le 29/07 - Ginette PIRET, le 3/08 - Eva POPULAIRE, le 5/08 - Marie-Thérèse TERACHE, le 8/08 - Francis TOMSIN, le 8/08 - Marcel MARSILLE, le 9/08 - Xavier HENNE, le 9/08 - Willy JORIS, le 13/08 - Marie-josé LOMBART, le 14/08.



DAVISTER s.p.r.l.

Entreprise générale de construction



071/39.53.87
info@pirlotj.be

Construction - Rénovation - Toitures - Abords
35 ans d'expérience au service de votre projet

**La qualité et le savoir-faire belge
à votre service**

Rue Vandervelde, 187
6200 - BOUFFIOULX
m.henri@pirlotj.be
0491 61 21 56

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE *Les Eaux Vives*



URGENCE 24h/24 7J/7 Animaux de compagnie et Chevaux

Médecine interne Echographie Radiologie Endoscopie
Laboratoire Hospitalisation Chirurgie Reproduction

ROUTE DE MARIEMBOURG 1/a 5600 NEUVILLE 071/66.96.36
www.clinvetleseauxvives.be

RST LOCATION
DE VÉHICULES
UTILITAIRES

-10%

SUR VOTRE LOCATION DE VÉHICULE

RST Location
Le spécialiste près de chez vous !



N° Gratuit
0800 93 999

www.rst-location.com - 0800 93 999 - info@rst-location.com



**MARTINEZ Jean-Claude
LAPÔTRE Emmanuelle**

Infirmier et infirmière gradués A1
Soins à domicile

Rue Joseph Van Brusselt 9b
6280 GERPINNES
jc.martinez@skynet.be

071 50 47 92
0478 496 124
0470 675 242

ELOY
aurelien

ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. 071 19 54 50 • Gsm 0477 23 73 35
aurelien.eloy@elagage-eloy.be
www.elagage-eloy.be


Courtoons


Klinkers


IPE


Gabions


Pierres bleues


Megadalles



Ernest et Youri
DOGOT



Aménagements extérieurs
Maçonnerie extérieure
Terrassement
Pose de tarmac
Egouttage
Pavage pierre & béton
Mur en Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56
 GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be

Débouchage

ARBC

S P R L

Société agréée

www.arbc.be

TVA : 474.040.582

GSM:0477.40.74.49

e-mail: sprl-a.r.b.c@hotmail.com

Dépannage 7j/7 - 24h/24

- Egouts-Wc
- Salles de bains-Cuisines
- Caméra avec détecteur de canalisation
- Contrat d'entretien
- Nettoyage de citernes à mazout




Site web : www.arbc.be



VH VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES

Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- ☑ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ☑ Entretien et dépannage toutes marques
- ☑ Installation Energie solaire

Spécialiste

VIESMANN

